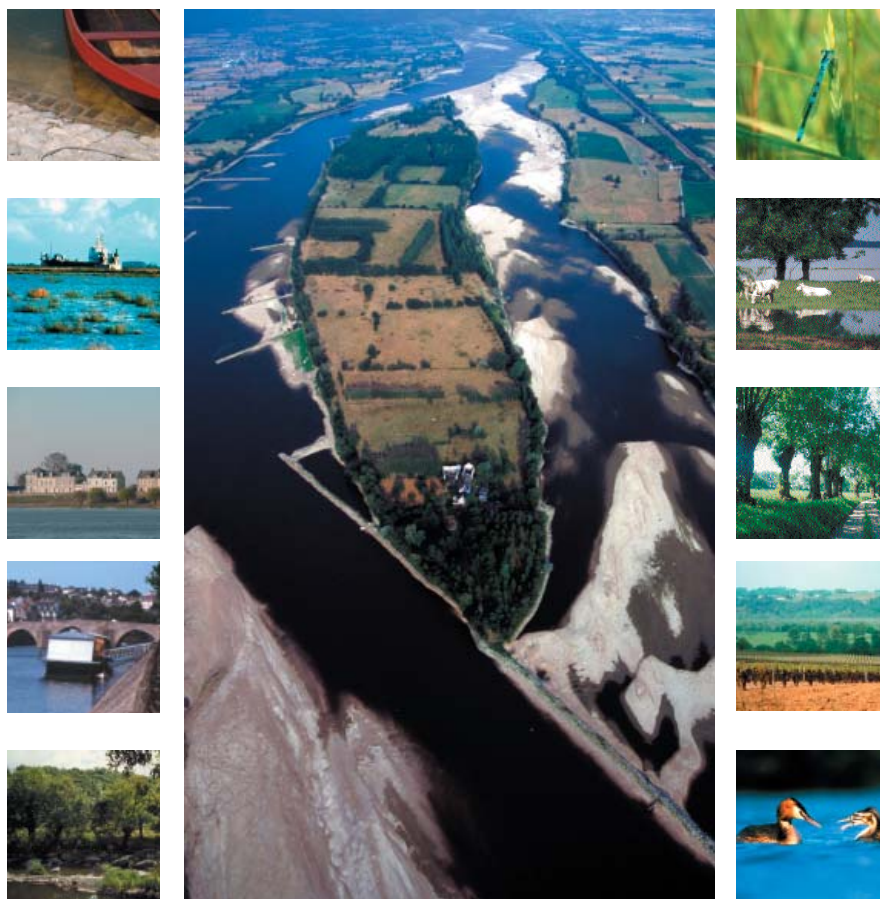
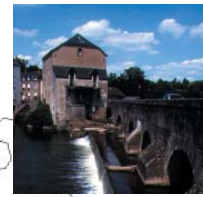


R A P P O R T D ' A C T I V I T É S



A N N É E 2 0 0 3

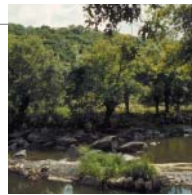
P R É S E R V E R - V A L O R I S E R



Loire des rencontres

Loire des levées

Loire des promontoires



I N F O R M E R - S E N S I B I L I S E R



GUETTEUR D'AVENIR...

PRÉSERVER ET **VALORISER** LES PAYSAGES LIGÉRIENS DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, **INFORMER, SENSIBILISER** SONT LES MISSIONS CONFÉES, EN 1992, AU CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES RIVES DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS.

CRÉÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE, IL EST SOUTENU PAR LES DÉPARTEMENTS DE LOIRE-ATLANTIQUE, DE MAINE-ET-LOIRE, DE MAYENNE, DE LA SARTHE, DE TRÈS NOMBREUSES COMMUNES ET ASSOCIATIONS.

LE CHOIX D'UNE DÉMARCHÉ GLOBALE

IL N'Y A PAS DE PRÉSERVATION ET VALORISATION SANS RECONNAISSANCE DES CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DE LA LOIRE OU PROPRES À SES AFFLUENTS.

C'EST POURQUOI, LE CONSERVATOIRE FAIT APPEL À DES EXPERTISES, MET EN PLACE DES RÉFÉRENCES, ÉCOUTE, TENTE D'EXPLIQUER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES.

LA CONNAISSANCE ACQUISE PERMET LA DÉFINITION ET LA PROGRAMMATION D' ACTIONS SPÉCIFIQUES, THÉMATIQUES OU TERRITORIALES : RESTAURATIONS DE CALES ET QUAIS, PRAIRIE, CORNICHE ANGEVINE...

IL DOIT SUGGÉRER, CONVAINCRE, RECHERCHER LES SYNERGIES ENTRE LES MULTIPLES ACTEURS AUXQUELS IL N'A PAS VOCATION À SE SUBSTITUER.

PAR SES COMPÉTENCES TECHNIQUES, SON EXPÉRIENCE, SES SUGGESTIONS, LE CONSERVATOIRE PROPOSE MAIS ÉGALEMENT CONSEILLE LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS DÉMARCHES OU PROJETS DE VALORISATION ET DE PRÉSERVATION DES PAYSAGES.

PARTAGER LA CONNAISSANCE EST LE MEILLEUR GARANT D'UNE RÉFLEXION POSITIVE ET DYNAMIQUE.

C'EST POURQUOI LE CONSERVATOIRE S'ATTACHE À DÉVELOPPER L'INFORMATION À TRAVERS LA DIFFUSION DE DOCUMENTS, LA CRÉATION D'ÉVÉNEMENTS, L'ORGANISATION DE JOURNÉES DE RENCONTRES OU DE COLLOQUES, D'ATELIERS TECHNIQUES, ...

LE CONSERVATOIRE C'EST AUSSI EN CHIFFRES :

11 ANS D'ACTIVITÉS

20 PUBLICATIONS

7 EXPOSITIONS ITINÉRANTES

300 TITRES D'ÉTUDES

300 TITRES D'OUVRAGES

10 000 PHOTOGRAPHIES

1 SITE INTERNET

6 PERMANENTS

15 ADMINISTRATEURS

15 MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

...A L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE

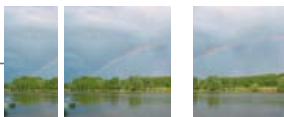
RAPPORT D'ACTIVITÉS

**R A P P O R T D ' A C T I V I T É S**

ADHÉSIONS	8
NATURA 2000	10
PLANTES ENVAHISSANTES	14
BERGES ET RIPISYLVES	16
PRAIRIES NATURELLES	18
ANNEXES HYDRAULIQUES	20
VALORISATION DU BOCAGE	22
CALES ET QUAIS	24
COLLOQUE "GESTIONS DE FLEUVES"	27
JOURNÉE DE RENCONTRES	28
PUBLICATIONS	29
DOCUMENTATION	30
ESCAPADES	31
SITE INTERNET	33
PERSPECTIVES 2004	34



Carte des communes et structures intercommunales adhérentes en 2003



**NOUS COMPTONS CETTE ANNÉE :**

143 COMMUNES QUI NOUS APPORTENT LEUR SOUTIEN DE FAÇON INDIVIDUELLE OU AU TRAVERS DE STRUCTURES INTERCOMMUNALES, QUI SONT :

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE NANTES (17 COMMUNES)
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE (5 COMMUNES)
LE SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DU LAYON (22 COMMUNES)
LE SYNDICAT MIXTE RIVIÈRE LA MAYENNE (25 COMMUNES)
LE SYNDICAT DE L'HYRÔME (3 COMMUNES)
LE PARC NATUREL REGIONAL DE BRIÈRE (18 COMMUNES)

NOUS AVONS ÉGALEMENT L'ADHÉSION DE 19 ASSOCIATIONS.

PARMI TOUS NOS ADHÉRENTS, SOUHAITONS LA BIENVENUE À :
CHEIX-EN-RETZ, JURVARDEIL AINSI QU'À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE

ACTUALISATION DU MONTANT DES COTISATIONS**COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

LE MONTANT DES COTISATIONS ACTUELLES, EN EUROS, EST LE SUIVANT :

JUSQU'À 1 000 HABITANTS	92
DE 1001 À 5 000 HABITANTS	122
DE 5 0001 À 25 000 HABITANTS	153
DE 25 001 À 100 000 HABITANTS	229
AU DELÀ DE 100 000 HABITANTS	915

IL EST INCHANGÉ DEPUIS 2001. EN 2004, NOUS PROPOSONS QU'IL SOIT AUGMENTÉ DE 1 % CE QUI PORTE LES MONTANTS À :

JUSQU'À 1 000 HABITANTS	92.92
DE 1001 À 5 000 HABITANTS	123.22
DE 5 0001 À 25 000 HABITANTS	154.53
DE 25 001 À 100 000 HABITANTS	231.29
AU DELÀ DE 100 000 HABITANTS	924.15

ASSOCIATIONS

LE CALCUL DU MONTANT DE LA COTISATION EST DE 1.9 EUROS PAR MEMBRE ACTIF DE L'ASSOCIATION SOIT :

MINIMUM 19 EUROS (10 ADHÉRENTS)
MAXIMUM 95 EUROS (50 ADHÉRENTS)

NOUS PROPOSONS QU'IL SOIT AUGMENTÉ DE 1 %, CE QUI PORTE LES MONTANTS À :

MINIMUM 19,20 EUROS (10 ADHÉRENTS)
MAXIMUM 96 EUROS (50 ADHÉRENTS).



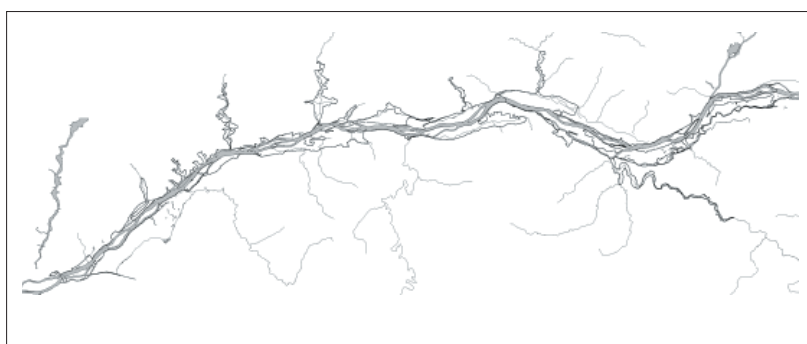
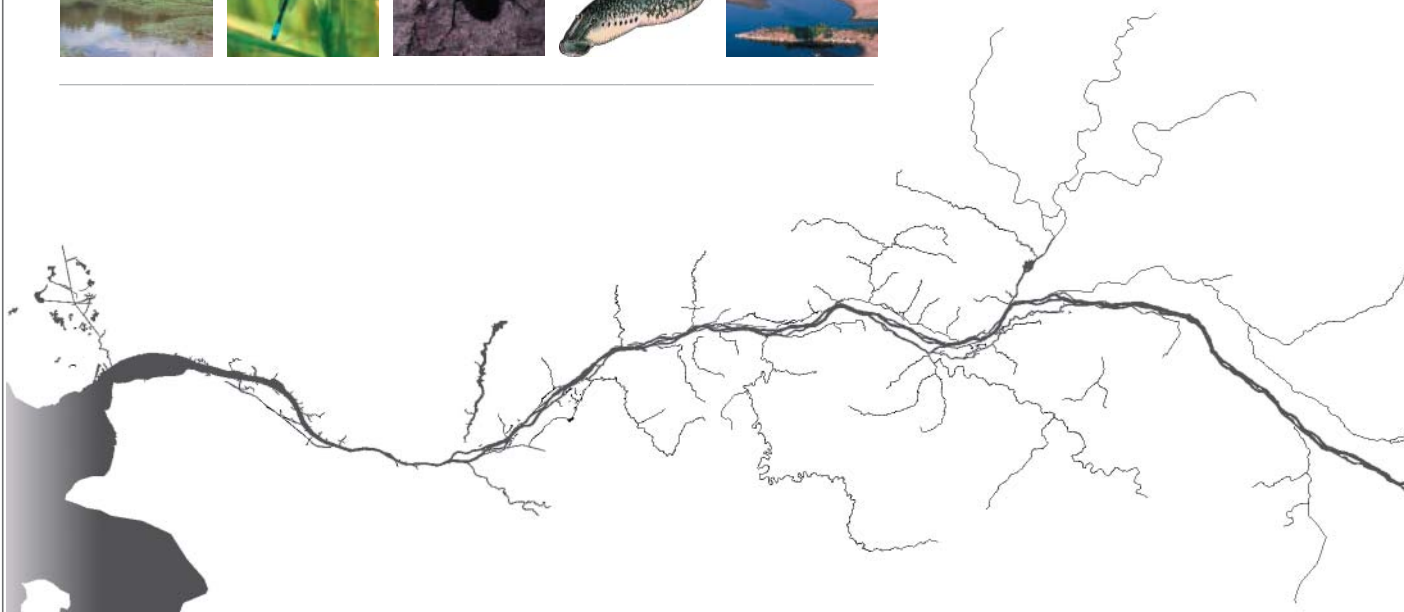
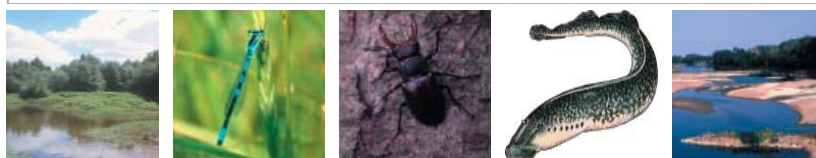
LA VALLEE DE LA LOIRE ENTRE NANTES ET LES PONTS-DE-CE ET LES ZONES ADJACENTES

CODE UNION EUROPÉENNE : UE 622

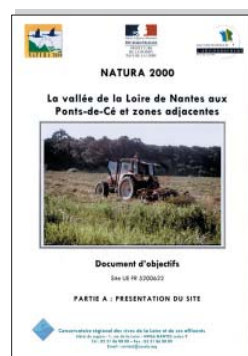
SUPERFICIE : 14 700 HECTARES

57 COMMUNES

DEUX DÉPARTEMENTS : LOIRE-ATLANTIQUE ET MAINE-ET-LOIRE



Périmètre du site





OBJECTIF

La présence de 15 habitats, 17 espèces relevant de la Directive "Habitats" et 18 espèces d'oiseaux relevant de la Directive "Oiseaux", justifient que la Loire ait été retenue pour intégrer le réseau européen Natura 2000. L'objectif est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, contribuant à l'objectif d'un développement durable. Pour y parvenir la France a choisi de privilégier la démarche contractuelle avec les gestionnaires du territoire (agriculteurs, sylviculteurs, propriétaires, collectivités, ...).

Le document d'objectifs est l'expression locale de cette démarche.

La négociation de son contenu et sa rédaction ont été confiés par la DIREN au Conservatoire pour le site Nantes Les Ponts-de-Cé et au Parc Naturel Loire Anjou Touraine pour le site Les Ponts-de-Cé Montsoreau.

DESCRIPTION

I Le document d'objectifs

Il constitue le plan de gestion du site Natura 2000. Il dresse dans un premier temps l'état des lieux du site, tant du point de vue écologique que socio-économique. Puis dans un second temps, sur les bases de ce premier constat, il décline sous forme d'actions les mesures de gestion qui permettront de maintenir les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable.

Document de planification pour la gestion des milieux naturels, le document d'objectifs se veut également être un outil d'orientation et d'aide à la décision dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Après de très nombreuses réunions, le document d'objectifs doit être approuvé par le comité de pilotage le 19 décembre prochain. Il sera alors opérationnel, c'est à dire que les contrats de gestion (CAD ou Natura 2000) pourront être signés.

Le périmètre a été élargi à la demande de 3 communes.

2 Habitats et espèces d'intérêt communautaire rencontrés

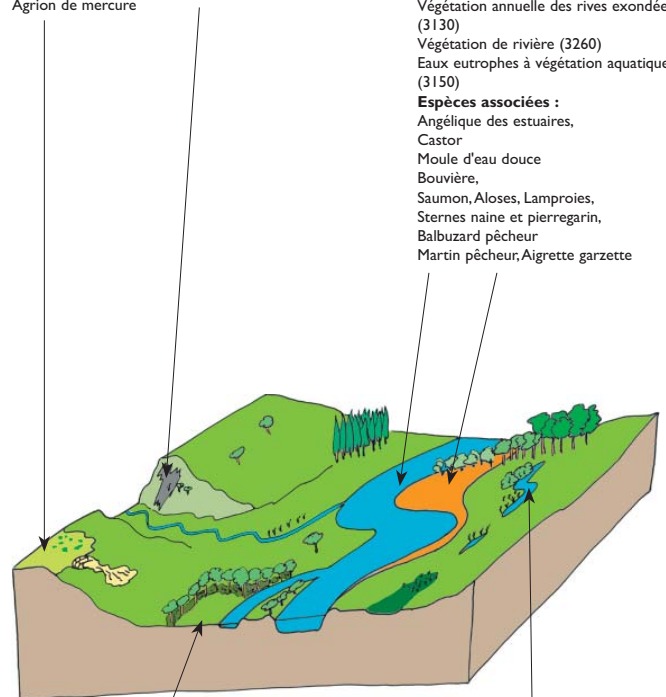
Les habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés, se répartissent le long du site Natura 2000 selon 3 grands ensembles écologiques distincts. Toutefois certains habitats peuvent se rencontrer dans différents contextes, ils présentent alors des faciès de végétation différents tout en étant répertoriés sous la même terminologie d'habitat d'intérêt communautaire.

COTEAUX ET FORMATIONS ROCHEUSES LIT MINEUR ET BERGES

Habitats calcaires
Pelouse rupicole (6110)
Pelouse sèche (6210)
Espèce associée
Agrion de mercure

Habitats schisteux
Lande (4030)
Pelouse pionnière (8230)
Pentes rocheuses (8220)

Habitats :
Forêt alluviale (91E0)
Mégaphorbiaie eutrophe (6430)
Végétation des berges vaseuses (3270)
Végétation annuelle des rives exondées (3130)
Végétation de rivière (3260)
Eaux eutrophes à végétation aquatique (3150)
Espèces associées :
Angélique des estuaires,
Castor
Moule d'eau douce
Bouvière,
Saumon, Aloses, Lamproies,
Sternes naine et pierregarin,
Balbuzard pêcheur
Martin pêcheur, Aigrette garzette



LIT MAJEUR (ZONES INONDABLES)

Habitats :
Forêt mixte (91F0)
Prairie maigre (6510)
Prairie à molinie (6410)
Mégaphorbiaie eutrophe (6430)
Espèces associées :
Pique prune, Lucane
Rosalie des Alpes,
Grand capricorne,
Râle des genêts,
Bihoreau gris, Grande aigrette
Anatidés et limicoles migrants

Habitats aquatiques :
Eaux eutrophes à végétation aquatique (3150)
Végétation de rivière (3260)
Végétation de characées (3140)
Espèces associées :
Marsilée à quatre feuilles,
Triton crêté,
Gomphe serpentín



3 Les grandes orientations de gestion

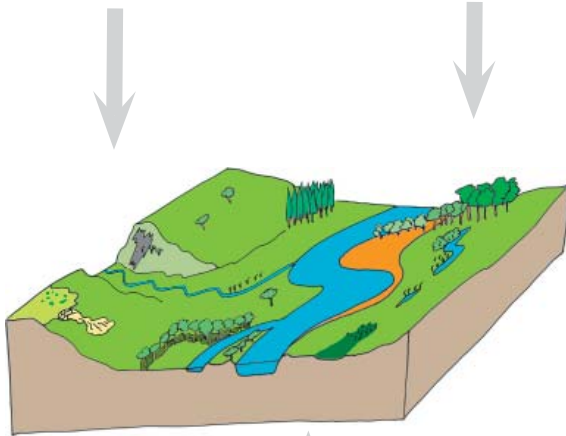
COTEAUX ET FORMATIONS ROCHEUSES LIT MINEUR ET BERGES

Enjeux
Maintien des espaces ouverts et des affleurements rocheux

Enjeux
Maintien de la dynamique de l'hydrosystème
Maintien de la diversité des milieux et de leur capacité d'accueil pour la faune et l'avifaune
Maintien de la libre circulation des poissons migrateurs sur le bassin de la Loire

Actions
· Mettre en œuvre un plan de gestion sur les sites d'intérêt majeur :
- Restaurer,
- Entretien,
- Informer.

Actions
· Adapter les modalités de gestion du lit mineur et mettre en œuvre une programmation pluriannuelle avec les services de l'Etat
· Informer les usagers sur la sensibilité du milieu.



LIT MAJEUR (ZONES INONDABLES)

Enjeux
Maintien de la capacité d'accueil des prairies pour la faune et l'avifaune
Maintien de champs d'expansion des crues
Conservation du milieu prairial par des pratiques extensives d'élevage
Maintien des boisements naturels
Maintien et restauration du bocage et des ripisylves
Maintien de la dynamique naturelle d'inondation.
Maintien ou restauration de la qualité des milieux aquatiques

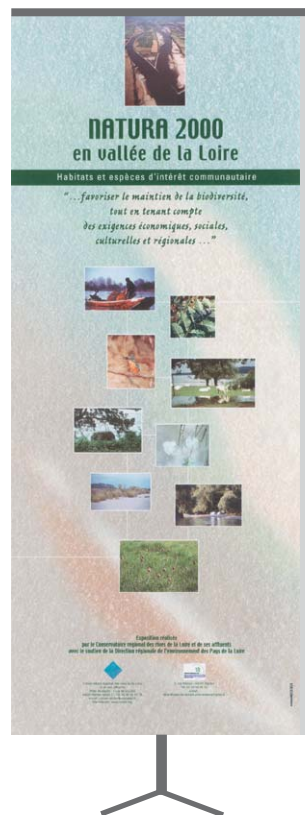
Actions
Gestion appropriée des mares, des boires et des rivières :
- Entretien de la végétation des berges et des milieux aquatiques.
- Maintenir une partie des berges en pente douce, éviter l'utilisation en abreuvoir direct.
- Lutter contre les espèces envahissantes, végétales et animales.
Gestion appropriée des prairies :
- Fauche tardive ou fauche et pâturage de regain, absence d'intrants recommandée, ne pas labourer.
Restauration de culture ou de friche en prairie permanente
Gestion extensive de la forêt alluviale :
- Favoriser la diversité des strates, des essences et des âges. Ne pas planter ni labourer.
- Effectuer de prélèvements périodiques et modérés.
- Entretien des mégaphorbiaies
Gestion du bocage :
- Entretien régulier des arbres, supprimer les arbres malades, utiliser le matériel adapté, favoriser la diversité des âges et des essences. Veiller à ne pas utiliser de phytosanitaires

COMMUNICATION LIÉE À L'ACTION

Lettres d'information



Exposition composée de 16 panneaux



Un classeur de liaison adressé à l'ensemble des 57 communes concernées.



BILAN ET PERSPECTIVES

I Modalités de suivi et d'évaluation du site

La Directive "Habitats" dans ses articles 11 et 17, stipule que "les Etats membres assurent la surveillance de l'état de conservation des espèces et habitats naturels" et que "tous les six ans [...], les Etats membres établissent un rapport sur l'application des dispositions prises dans le cadre de la présente directive. Ce rapport comprend notamment des informations concernant les mesures de conservation [...], ainsi que l'évaluation des incidences de ces mesures sur l'état de conservation des types d'habitats de l'annexe I et des espèces de l'annexe II et les principaux résultats de la surveillance visée à l'article 11".

Pour répondre à ces obligations il apparaît opportun d'avoir une approche du territoire selon plusieurs niveaux qui se conjuguent :

1 - Des **suis cartographiques** permettant une appréciation globale de l'évolution du territoire :

- L'occupation du sol et du maillage bocager
- Les habitats d'intérêt communautaire.
- Les espèces d'intérêt communautaire et leur habitat.
- Les contrats de gestion, mesures agro-environnementales et contrats Natura 2000.

2 - Des **suis scientifiques** :

- Sur des sites témoins spécifiques choisis pour leur représentativité. Ils apporteront des précisions concernant les relations entre conservation des habitats et des espèces et modalités de gestion.
- Sur des suivis d'espèces selon des protocoles adoptés par le comité scientifique.

Certaines espèces au statut particulier feront l'objet de suivis réguliers à l'échelle du site.

3 - L'**évaluation des opérations** soumises à étude d'incidence et du développement touristique.

Les résultats de ces différents suivis seront présentés et débattus régulièrement au sein des différentes assemblées mises lors de l'élaboration du document d'objectifs. Ils permettront d'évaluer la pertinence des mesures prises.

- Le comité de pilotage, réuni annuellement, se prononcera sur les divers résultats obtenus et sur les ajustements à opérer pour répondre au mieux aux objectifs de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

- Le comité scientifique, contribuera à la mise en place des différents protocoles, discutera et validera les données obtenues. Il proposera les différentes études complémentaires à réaliser. Un compte rendu scientifique annuel sera proposé au comité de pilotage.

- Les comités locaux permettront des échanges d'information au plus près du territoire.

- Des réunions techniques associeront étroitement les organismes professionnels et gestionnaires institutionnels.

2 Des suites concrètes

Après approbation du document d'objectifs, les contrats (CAD ou Natura 2000) pourront être signés par des particuliers ou des communes.

D'ores et déjà, des collectivités et des privés ont demandé au Conservatoire de les aider à préparer des actions concrètes, répondant aux objectifs de Natura 2000.

Deux exemples :

- Collectivités

La **Communauté de Communes du Pays d'Ancenis** souhaite :

1 - Restaurer et entretenir le bocage et les prairies sur l'île Mouchet, commune d'Ancenis.

2 - Restaurer et entretenir la ripisylve sur la commune du Cellier.

Un groupe de travail, constitué d'élus, de techniciens et d'experts, réuni à plusieurs reprises, a validé un pré diagnostic dégageant les différentes actions ainsi que les conditions techniques et financières de mise en oeuvre.

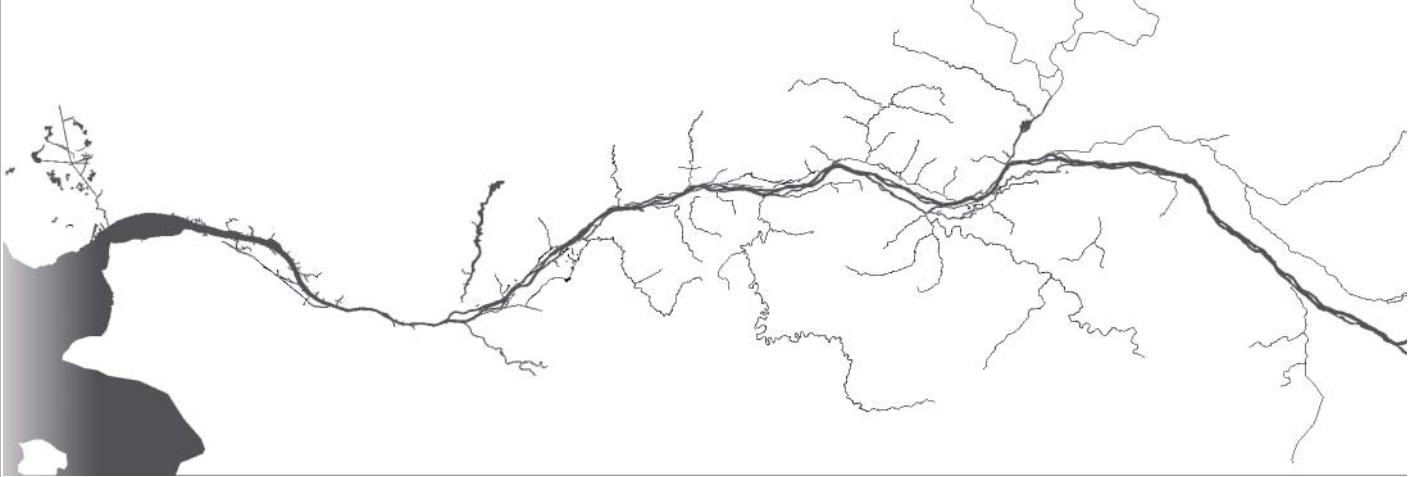
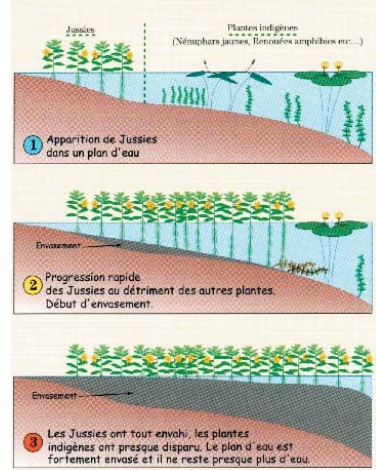
- Particulier

Le **propriétaire du Buisson Cordez** (commune de Chalennes-sur-Loire), agriculteur, souhaite qu'on établisse avec lui un cahier de gestion lui permettant de donner à cet espace, récemment cultivé, une dynamique naturelle.

PLANTES ENVAHISSANTES



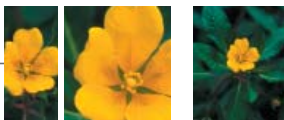
Evolution d'un plan d'eau envahi par la Jussie



Stations de plantes envahissantes entre Nantes et Montsoreau observées été 2003



source : Forum des Marais Atlantiques





OBJECTIF

La prolifération de certaines espèces exotiques est à l'origine de perturbation des écosystèmes aquatiques et de gêne des usages.

Tout d'abord situés à la façade atlantique ces problèmes se généralisent à la plupart des milieux aquatiques de la région. Parmi ces plantes, certaines sont localisées dans les eaux (myriophylle du Brésil, lagarosiphon, égéria, élodées, ...), d'autres sur les berges (buddleia de David, renouée du Japon) ou bien dans les deux à la fois comme les jussies,...

Les eaux calmes des boires favorisent cet envahissement qui accentue la dégradation des fonctionnalités de ces annexes hydrauliques. La jussie, principale espèce concernée, diminue la biodiversité, là où elle s'installe et dégrade certains habitats d'intérêt européen.

DESCRIPTION

1 Mise en place d'une politique à l'échelle régionale

Un Comité régional réunit des représentants de l'ENSAR, du CEMAGREF de Bordeaux, du Service Régional de la Protection des Végétaux, du Conservatoire botanique, de l'Agence de l'Eau, du Forum des Marais Atlantiques, de l'Université d'Angers, de la DIREN des Pays de la Loire, du PNR de Brière, des Conseils Généraux, des Fédérations de Pêche, du Conseil régional des Pays de la Loire et de l'Equipe pluridisciplinaire Plan Loire.

Le Conservatoire est membre de ce comité.

Son rôle se décline sur 5 niveaux :

- la connaissance et la représentation cartographique de l'état d'envahissement et son évolution,
- le bilan des actions réalisées,
- l'expérimentation de techniques notamment sur prairies,
- les suivis écologiques des chantiers,
- l'information et la communication

Ce groupe de travail est associé à la démarche, menée à l'échelle du bassin Loire Bretagne, par l'Agence de l'Eau et l'Equipe pluridisciplinaire Plan Loire.

Le Comité envisage la création d'un réseau scientifique et technique avec des partenaires d'autres régions.

2 Prospection 2003 de la Jussie

Le Conservatoire participe à l'inventaire et à la cartographie des stations des espèces concernées (jussie, renouée

du Japon...). La prospection de la jussie a été réalisée cet été sur la Loire et sur les annexes hydrauliques afin d'en connaître l'état de colonisation. Elle a permis de répertorier 40 stations situées essentiellement dans les boires en connexion avec la Loire et sur les grèves vaseuses. Elle ne se prétend pas exhaustive.

Les données recueillies ont été transmises à la DIREN pour la réalisation d'une cartographie et d'une synthèse régionale.

Matthias Arbion* a réalisé, en 2003, une étude portant sur l'envahissement de la boire de Bessé (commune du Thoureil) par la jussie. Elle permet un état des lieux et propose des interventions.

Ce travail s'inscrit dans un cadre plus large de valorisation de la boire de Bessé, il contribuera à la réflexion régionale sur la lutte contre les plantes envahissantes.

Ce travail a été suivi par la mairie, le SMN, la fédération de pêche et le PNR Loire-Anjou-Touraine.

* Contrôle de l'envahissement par *Ludwigia* sp. de la boire de Bessé (Commune du Thoureil - Maine et Loire-49), Etat des lieux et propositions d'actions.

Matthias Arbion, *Licence biologie des organismes, UFR Angers*,

COMMUNICATION LIÉE À L'ACTION

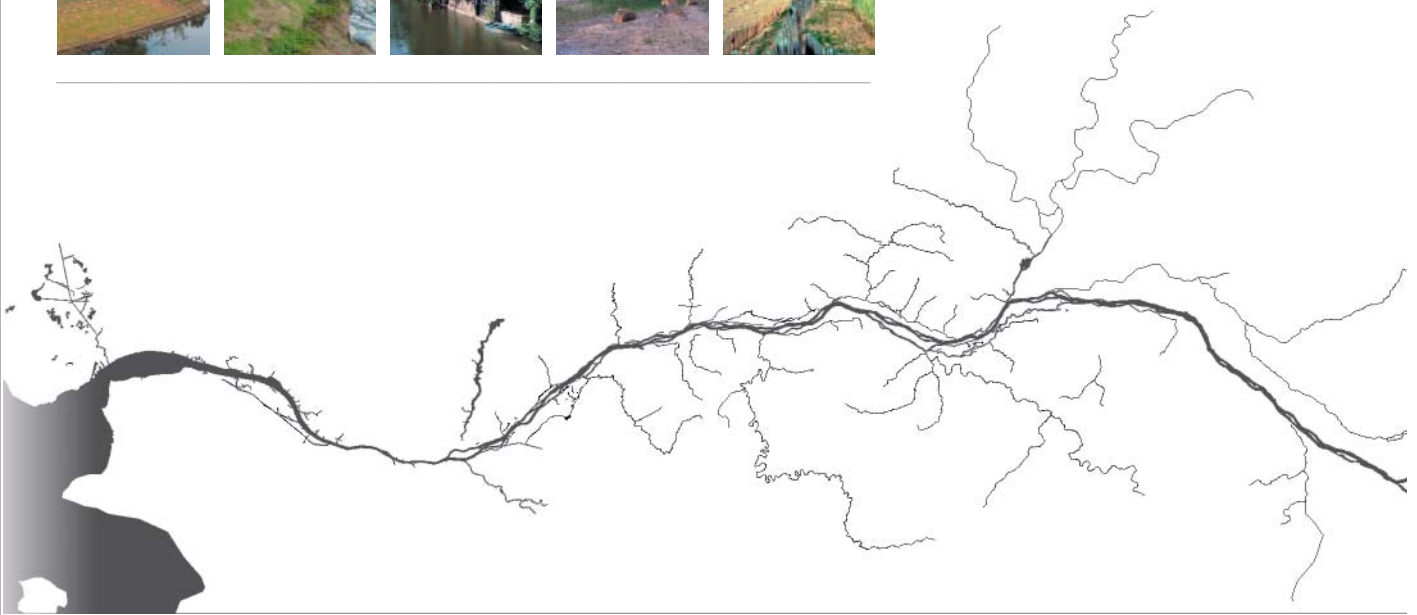
Intervention au colloque "Les espèces envahissantes des zones humides" organisé par le Forum des Marais.

Le Comité scientifique régional a constitué un groupe "communication" réunissant le Conservatoire, la DIREN et le Forum des Marais Atlantiques afin de rechercher les moyens de sensibilisation et d'information adaptés. Le Conservatoire participe à la synthèse et à la rédaction des informations en vue de l'édition, début 2004, d'un guide technique de lutte contre les espèces végétales envahissantes, à destination des techniciens et des élus.

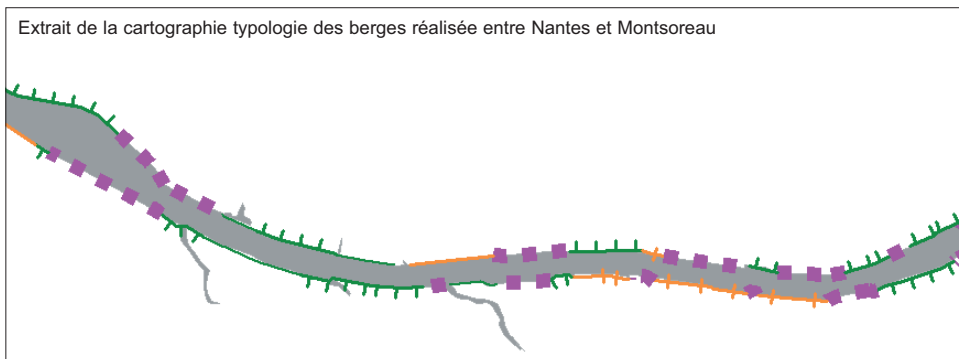
BILAN ET PERSPECTIVES

Travaux sur les boires de Bessé, de la Ciretterie, le Hâvre...

BERGES ET RIPISYLVES



Extrait de la cartographie typologie des berges réalisée entre Nantes et Montsoreau



- pente douce, pas d'induration, végétation herbacée
- pente douce, pas d'induration, végétation arbustive et arborée
- pente douce, induration, végétation herbacée
- pente douce, induration, végétation arbustive et arborée
- pente forte, pas d'induration, végétation herbacée
- pente forte, pas d'induration, végétation arbustive et arborée
- pente forte, induration, végétation herbacée
- pente forte, induration, végétation arbustive et arborée
- berge construite (cales, quais, levées)





GÉNIE VÉGÉTAL

OBJECTIF

En 1995, le Conservatoire proposait d'utiliser des techniques dites de génie végétal afin de donner une alternative au traitement des problèmes d'érosions par enrochement des berges. Les techniques de génie végétal recréent une végétation naturelle capable de stabiliser les berges, en implantant directement les végétaux (d'essences locales,...) ou en favorisant les conditions d'installation pour une colonisation spontanée.

Depuis, 40 chantiers ont utilisé ces techniques dans les Pays de la Loire (Loire, Mayenne, Sarthe, Authion, Layon, Huisne,...), ce qui en fait une des régions les plus actives dans ce domaine.

L'expérience de ces chantiers a révélé des problèmes d'approvisionnement des végétaux prescrits dans les études. D'où l'interrogation sur les possibilités de créer des pépinières de végétaux adaptés aux travaux de génie végétal.

DESCRIPTION

1 Les Pépinières de végétaux adaptés

Une étude prospective pour la mise en place de pépinières de végétaux, engagée en 2001 en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du Plan Loire, vient de prendre fin.

Menée par le bureau d'étude Carex-Environnement, elle aboutit à un cahier des charges type pour les aménagements utilisant des végétaux ainsi qu'à un modèle de contrat de culture. Elle conclut à l'intérêt de création de pépinières expérimentales.

Sont associés à cette étude : les administrations (DIREN, DRAF, DDAF, DDE, SMN, les organismes consulaires (chambres d'agriculture) les communautés d'agglomération (Nantes, Angers, Saumur), le Conservatoire botanique, le Jardin des plantes de Nantes, Mission Bocage. Une enquête est en cours afin de connaître l'avis des pépiniéristes avant d'établir d'éventuels partenariats.

2 Conseils techniques et animations de projets

La mise en place et le suivi de chantiers d'entretien de cours d'eau et de protection de berges bénéficient du concours financier du Conseil Régional et des Conseils Généraux ainsi que du soutien technique du Conservatoire.

Ces conseils concernent à la fois les montages d'opérations, la participation à la rédaction de cahier des

charges d'étude, le choix des techniques. Des échanges et la visite de sites déjà réhabilités permettent aussi aux personnes concernées de pouvoir se rendre compte des modalités d'entretien et d'ajuster, si nécessaire, leur projet.

Ainsi au cours de l'année 2003 des conseils ont été apportés sur un certain nombre de projets :

- Entretien du Louet dans le cadre de la CRAPE corniche Angevine
- Accès pontons pêche Mayenne
- Berges de Juvardeil
- Berges de Béhuard
- Berges de Pruillé

COMMUNICATION LIÉE À CETTE ACTION

- Réalisation à la demande du Conseil général de la Sarthe de deux plaquettes sur le thème des droits et devoirs des riverains de la Sarthe et de l'Huisne.

- Présentation des techniques d'entretien des berges aux étudiants de formation espaces verts et ou entretien du milieu naturel.

- Intervention lors des journées "les entretiens techniques et écologiques du Parc Naturel Loire Anjou Touraine" sur la gestion et l'entretien des berges de cours d'eau.

LA TYPOLOGIE DES BERGES DE LA LOIRE

OBJECTIF

Avec le souci de proposer un état des lieux et une programmation de travaux d'entretien et de restauration, le Conservatoire a engagé une typologie de berges fondée sur l'analyse de leurs critères physiques et floristiques, entre Montsoreau et l'Océan soit environ 400 Km de berges.

Il s'agissait de dresser un état des lieux (érosion, entretien, végétation et faune) afin de proposer des programmes cohérents d'entretien.

DESCRIPTION

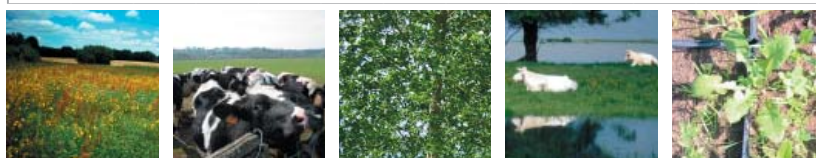
Le Conservatoire a réalisé cette année la cartographie de synthèse du travail effectué depuis 1999, sur les berges de Montsoreau à l'Océan.

BILAN ET PERSPECTIVES

En 2004, un travail sur les transparences végétales des berges devrait être engagé.

La perspective est de proposer une programmation des interventions d'entretien, en relation avec les collectivités et le document d'objectif Natura 2000.

PRAIRIES NATURELLES





OBJECTIF

En 1994, le Conservatoire a mis en place avec ses partenaires un programme en vue de promouvoir une gestion globale de la vallée.

En particulier la préservation des prairies apparaissait comme un enjeu majeur en raison des intérêts multiples qu'elles présentent : lieux d'élevage et de production fourragère, importants champs d'expansion des crues, préservation de la ressource en eau, diversité et richesse biologique, forte identité paysagère, expression d'un savoir-vivre ancestral avec le fleuve.

DESCRIPTION

Le programme comprenait :

- Un ensemble de diagnostics thématiques, réalisés entre 1994 et 1996, réunis dans un système d'information géographique,

- Une recherche sur les conditions de viabilité économique en lien avec l'intérêt floristique, réalisée entre 1994 et 1999 avec 6 agriculteurs de la vallée, en partenariat avec les chambres d'agriculture des deux départements.

Ce programme continue de s'enrichir :

- L'évolution des surfaces en prairie peut aujourd'hui se lire au travers des cartographies établies à différentes dates (1850, 1994, 1999),

- Les premières cartographies avaient souligné le lien entre richesse biologique et prairies inondables. Pour être plus précis, le Conservatoire a sélectionné un ensemble de parcelles dans la Grand Pré de Rochefort afin d'étudier, sur plusieurs années, les rapports entre inondabilité, pratiques agricoles (CTE ou non), diversité floristique. Les résultats seront très utiles lors de l'évaluation des politiques contractuelles mises en place.

- Confrontés à une demande de conseils pour reconvertir une terre cultivée en prairie, nous avons procédé, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et en partenariat avec la chambre d'agriculture de Maine et Loire, à des expérimentations de mélanges grainiers. L'évolution du couvert végétal fait actuellement l'objet d'un suivi.

Restitués aux agriculteurs et aux organismes professionnels lors de réunions d'information, les résultats de ces travaux ont été des références utiles lors de l'élaboration des CTE (contrats Etat-Union européenne), ou des CLAE (contrats Collectivités-Union européenne) ainsi qu'au moment de l'écriture de la réglementation des Plans de Prévention des Risques d'Inondation, en particulier en ce qui concerne les sièges d'exploitation situés dans la zone inondable..

Ils ont favorisé la reconnaissance des éleveurs et l'émergence du programme de valorisation mené par la Chambre d'agriculture de Maine et Loire, intitulé " l'éleveur et l'oiseau".

Ils ont été utiles dans l'harmonisation des mesures agri-environnement et des modalités de gestion proposées dans Natura 2000.

Les recherches, en 2003, ont porté sur :

- La valeur fourragère et le maintien de la biodiversité dans le marais de Grée (à la demande des agriculteurs) afin de proposer des mesures de gestion les plus adaptées possibles.

- L'identification des stocks grainiers liés aux parcelles étudiées dans la Grand Pré de Rochefort, afin d'enrichir les protocoles proposés pour la reconversion en prairies.

COMMUNICATION LIÉE À CETTE ACTION

Les résultats des travaux ont été synthétisés dans un document et deux plaquettes :

- Contribution à la gestion de la zone inondable
- Prairies en zone inondable
- Reconversion de terres arables en zone inondable

Ils ont justifié :

- . Notre mission d'expertise en Pologne auprès d'administratifs et de techniciens de ce pays,

- . Notre participation à l'audit d'évaluation des CTE en Pays de la Loire,

- . L'invitation à présenter ce travail lors de la réunion de l'Association française pour la production fourragère,

- . Notre participation au groupe technique " Prairies en Pays de la Loire " animé par la Chambre régionale d'agriculture, qui réunit ingénieurs des Chambres, chercheurs de l'INRA, enseignants chercheurs de l'ESA, ingénieurs de l'Institut du végétal,

- . Notre participation aux groupes de travail sur les CAD.

BILAN ET PERSPECTIVES

- .Participation à la mise en place des CAD en lien avec le dossier Natura 2000,

- . Elaboration de protocoles communs d'évaluation de la politique agri-environnementale et des mesures de préservation des habitats et espèces du réseau Natura 2000,

- . Expérimentation d'une reconversion en prairie d'une peupleraie située sur une île.



OBJECTIF

Les boires, anciens bras secondaires de la Loire constituent au sein de l'hydrosystème "ligérien", des zones à forte valeur écologique. Elles jouent également un rôle hydraulique non négligeable lors des crues.

La Loire a fait l'objet d'aménagements importants au cours des siècles précédents, destinés à contrôler sa dynamique afin d'y développer la navigation et l'agriculture dans les vals. Ces modifications ont eu des impacts importants sur les boires (déconnexion, colmatage, envahissement par les ligneux, prolifération des espèces exotiques). Le Conservatoire anime depuis 4 ans en Maine et Loire un groupe technique qui essaie de proposer une programmation de travaux de restauration s'inscrivant dans le Programme interrégional Etat-Région Loire-Grandeur-Nature. La constitution d'un groupe identique est envisagée, en 2004, en Loire-Atlantique.

Les études préalables doivent préciser leur intérêt écologique et ces travaux doivent redonner aux boires leur intérêt biologique et leur fonctionnalité hydraulique.

DESCRIPTION

1 Boire de la Ciretterie (Rochefort sur Loire - Chalonnes sur Loire)

Dans ce cadre, le Conservatoire a confié à OUEST-Aménagement un diagnostic écologique de la boire de la Ciretterie. L'étude a été validée par un Comité technique de suivi regroupant l'Agence de l'eau, le Conseil Général, le Conseil Régional, le CSP, la DIREN, l'Equipe pluridisciplinaire du plan Loire, la Fédération de pêche, la LPO, la Mairie, le SMN. Elle décrit le fonctionnement biologique et donne des orientations sur des actions à mener. Nous avons souhaité à plusieurs reprises qu'il y ait synergie entre ce type d'études et les travaux expérimentaux portant sur les seuils ou les épis, menés dans le cadre de la modélisation.

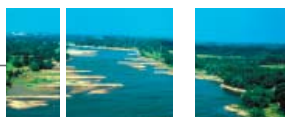
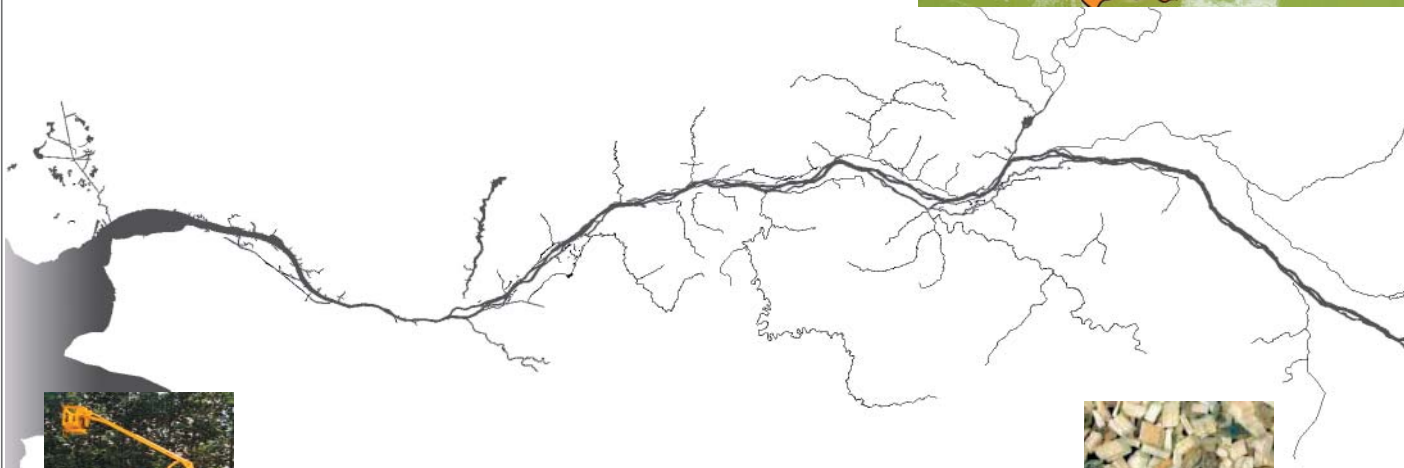
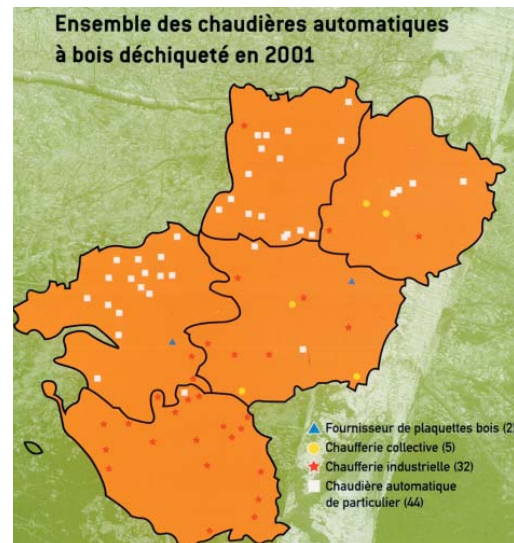
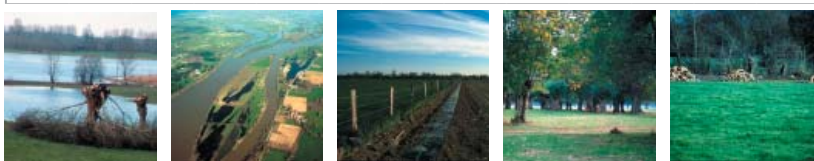
2 Boire de la rompure (Drain)

Depuis le début de l'année, le Conservatoire anime avec la mairie un comité de pilotage où se retrouvent administrations, associations, riverains, collectivités afin de restaurer un vannage existant. L'étude va débuter en fin d'année pour des travaux souhaités à l'automne 2004.

BILAN ET PERSPECTIVES

Le diagnostic de la boire de la Ciretterie a révélé l'importance de la colonisation par la jussie. Il devient urgent d'envisager une opération d'enlèvement.

VALORISATION DU BOCAGE





OBJECTIF

Les haies bocagères des bords de Loire sont des éléments primordiaux des paysages ligériens.

Le manque d'entretien et d'exploitation du bocage des rives de la Loire et l'arrachage des haies bocagères peuvent compromettre la qualité des paysages. Le Conservatoire a encadré une étude réalisée par Aymeric Chastanet*, afin d'examiner les possibilités techniques et financières de la valorisation du bocage ligérien par la filière Bois-Energie en estimant le potentiel et les besoins d'un territoire. Le territoire d'étude est celui de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA).

DESCRIPTION :

Contexte actuel

Le bocage est beaucoup plus présent de nos jours qu'en 1850. Toutefois depuis 50 ans le linéaire ne cesse de décroître. L'entretien du bocage est peu à peu délaissé. Ainsi en Loire-Atlantique la longueur de haie bordant les terrains agricoles a connu une forte diminution (41 000 km en 1974, 19 000 km en 1985 et 15 000 km actuellement)

Bien que la replantation des haies ait débuté dans les années 80, encouragée par les soutiens financiers et techniques du Conseil Général et de la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, le nombre de kilomètres de haies arrachées reste supérieur à celui des haies plantées.

La filière Bois-énergie

Aymeric Chastanet a examiné les possibilités offertes par la filière Bois-Energie dans la valorisation du bocage ligérien. Il a ainsi recensé les différentes étapes nécessaires à son bon fonctionnement, estimé son coût et son possible développement. La mise en place d'une telle filière pourrait permettre de relancer ou du moins d'augmenter la motivation des exploitants et des communes dans l'entretien et la préservation de leurs haies et ainsi maintenir la qualité des paysages.

Le territoire de la COMPA

L'étude montre que les ressources disponibles sur la zone inondable de la COMPA sont suffisantes (environ 2000 stères de bois disponibles par an) pour envisager la mise en place d'une filière bois-énergie. Elle pourrait dans un premier temps concerner les terrains appartenant aux neuf communes de la zone inondable.

COMMUNICATION LIÉE À CETTE ACTION

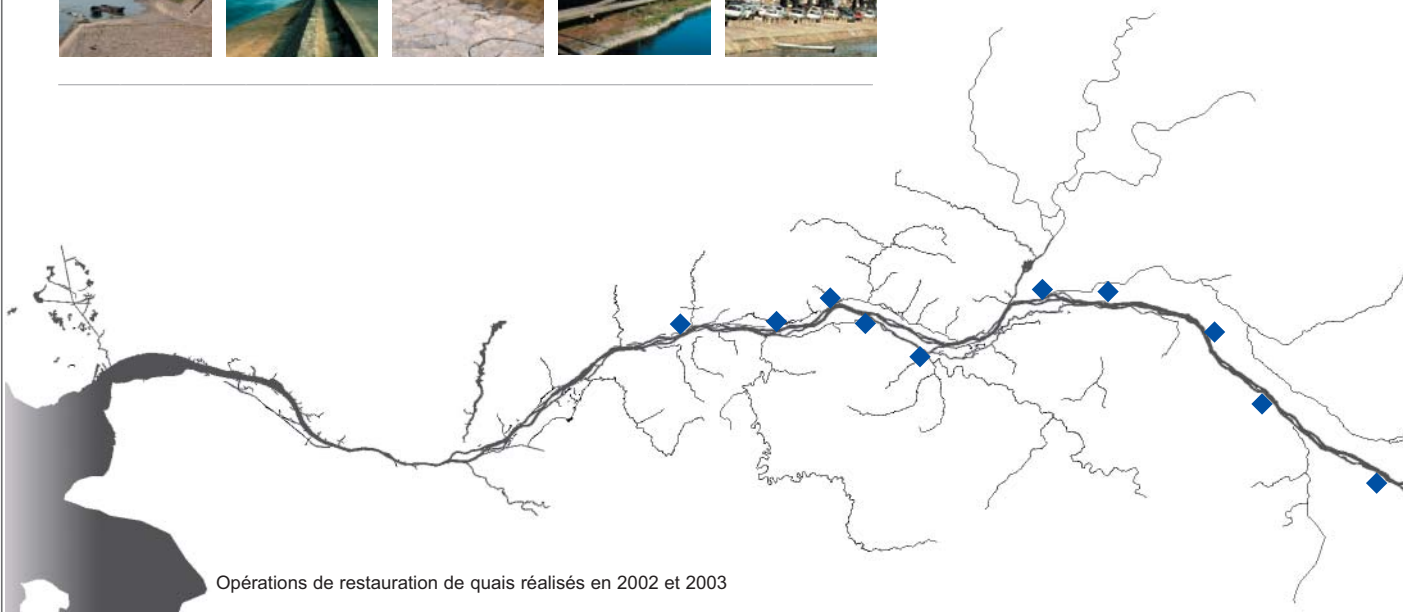
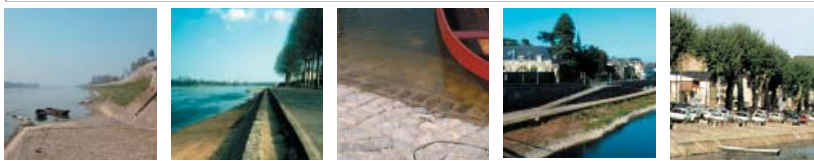
Présentation lors de la Journée de Rencontres "Economie et Paysage" organisée par le Conservatoire le 12 septembre dernier à Chalonnes.

BILAN ET PERSPECTIVES

Au vu de ces résultats, la démarche mériterait d'être poursuivie en encourageant l'installation de chaudières à bois déchiqueté, l'avenir de la filière étant entièrement lié aux projets.

* Valorisation des haies du bocage de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (Loire-Atlantique), Aymeric CHASTANET, *Bachelor of Applied Sciences, Hogeschool Brabant Breda (Pays-Bas), 2003.*

CALES ET QUAIS





OBJECTIF

Les cales et les quais sont des éléments de paysage qui ponctuent la Loire de leur architecture minérale. Apparemment très solides, ils résistent cependant mal à l'abandon, à l'absence d'entretien et aux aménagements peu valorisants. Convaincus de l'intérêt de maintenir ce patrimoine en bon état, tant pour leur fonction de protection contre les crues, que leur utilisation pour des besoins locaux (navigation légère, pêche et lieu de promenade, voire d'animation), le Conservatoire a proposé une politique de restauration des cales et des quais ligériens après avoir étudié les contextes paysagers, géographiques et historiques.

En 8 ans, 22 communes se sont engagées à restaurer ce patrimoine.

DESCRIPTION

La procédure de restauration comprend deux phases : une étude préalable et des travaux de restauration.

L'étude préalable obligatoire, est co-financée à 50% par la région et par la commune.

Cette étude a pour objectif de retracer l'historique, de qualifier les désordres et d'élaborer un programme chiffré de restauration qui distingue les travaux d'urgence des travaux de mise en valeur.

L'étude est indispensable pour que la commune puisse bénéficier de subventions régionales pour les travaux.

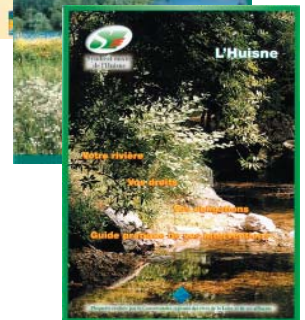
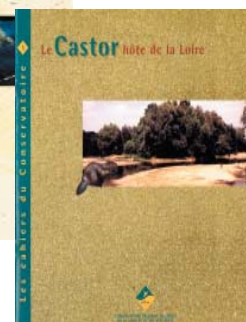
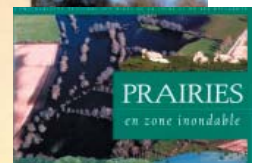
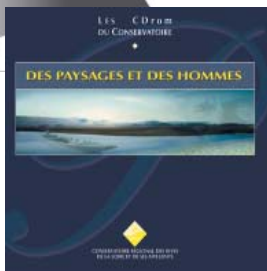
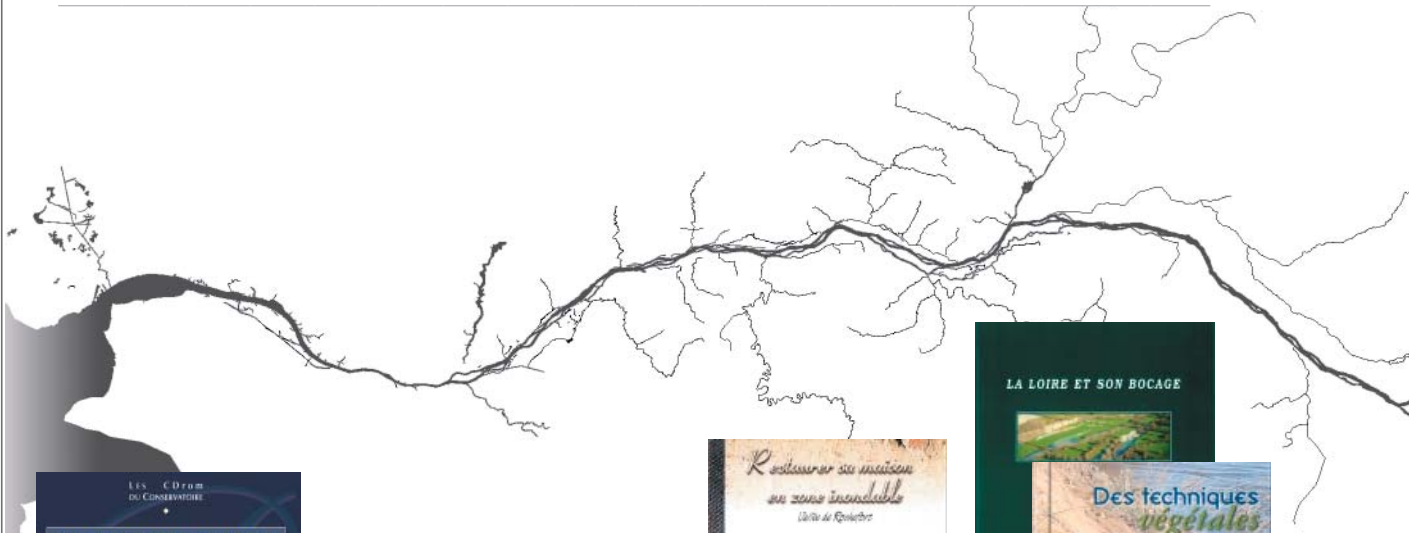
Les travaux de restauration sont co-financés à :

- 20 % par l'Etat ou (25 % pour les zones éligibles ou les zones transitoires par les fonds FEDER Objectif 2),
- 30 % par la Région des Pays de la Loire,
- 30 % par le Département,
- 20 % par la Commune.

BILAN ET PERSPECTIVES

Etudes préalables : 2 études ont été menées cette année et 3 sont en prévision pour 2004.

Travaux : 5 chantiers ont été réalisés ou sont en cours de réalisation cette année. 7 sont en prévision pour 2004.





OBJECTIF

Les 20 et 21 février derniers, le Conservatoire a organisé à la Cité des Congrès de Nantes, le colloque " Gestions de Fleuves ". Ces journées ont été l'occasion de rapprochements autour de fleuves aussi différents que la Turia (Espagne) et le Skerjn (Danemark) mais aussi autour de thématiques variées qui montraient la nécessité d'une appréhension globale.

L'approche européenne de ce colloque avait pour objectif de constater des similarités de réflexions et de problématiques, mais également des modalités d'actions propres à chacune des cultures européennes et des acteurs territoriaux.

Riches en échanges, ces rencontres ont montré la multiplicité des actions, des expériences et des thématiques se rapportant aux Fleuves.

DESCRIPTION

Les interventions

Il s'agissait d'apporter des éléments de connaissance et de réflexion sur des gestions de fleuves, au travers de retours d'expériences et d'actions menées sur des grandes vallées fluviales européennes depuis une dizaine d'années.

Jacques Bethemont, Professeur émérite de l'université de Saint-Etienne, spécialiste des fleuves à travers le monde, a introduit et synthétisé les réflexions de ce colloque.

5 grands thèmes ont été abordés et illustrés par des exposés et débattus lors de tables rondes :

- Paysages de fleuves (Nicole Le Nevez et Willem Overmars)
- L'écologie des vallées fluviales (Edith Wenger, Antoine Labrosse et Sylvie Clarimont)
- Hommes et fleuves (Phillippe Ouzounian et André Vincent)
- Villes et fleuves (Maria-José Viñals et Serge Thibault)
- Patrimoines culturels fluviaux (Fernando Maia Pinto et Henri Brouet)

Chacune de ces thématiques a été suivie de table ronde réunissant des personnes de divers horizons géographiques et professionnels. Elles ont permis de rapprocher et de confronter des territoires, des conceptions et des points de vues.

Afin de donner du rythme à ces rencontres, Denis Cheissoux, producteur de l'émission " CO2 mon amour " sur France Inter, en a assuré l'animation.

La diffusion de documentation

Nous avons convié à cette occasion des associations pour la diffusion d'information.

Huit ont répondu à notre invitation. Ainsi sur l'espace mezzanine de la Cité des Congrès étaient présentes :

- L'Association agréée départementale des pêcheurs professionnels maritimes et fluviaux en eau douce de Loire-Atlantique
- L'Association de Sauvegarde du patrimoine des commerces anciens et du colportage
- L'Association culturelle du canal maritime (ACCAM)
- L'Association pour la protection de la vallée de la Maine (APPROVAM)
- L'Ecomusée de Montjean
- La LPO de Loire Atlantique
- Loire pour tous
- Le MNLE

Nous avons également organisé un espace destiné à la présentation des publications du Conservatoire. Et la Revue 303 a pu lors de ces deux journées présenter son numéro spécial consacré à la Loire.

De nombreux documents étaient mis à la disposition des participants par des associations et des universités, tels que le Carrefour des Mauges, la CMB, l'association Hommes et cours d'eau, la Maison du Rhône, l'ANAU, et bien d'autres.

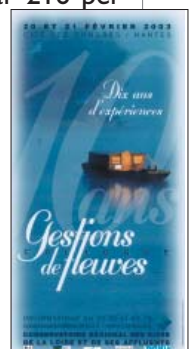
Une soirée : Croisière au crépuscule... sur la piste des civelles

Suite à une proposition d'Ecopôle, nous avons invité intervenants et participants du Colloque, à une soirée originale, à la découverte de l'Estuaire et de la pêche à la civelle, commentée par Sylvie Sicot, rédactrice du magazine " le pêcheur professionnel ", Didier Fleury de la Cellule de Mesures et de Bilans et Louis Vilaine, Président de l'Association des pêcheurs professionnels maritimes et fluviaux de Loire-Atlantique.

COMMUNICATION LIÉE À L'ACTION/ BILAN ET PERSPECTIVES

Ces journées de colloque ont été suivies par 216 personnes : universitaires, collectivités, étudiants, techniciens,...

Elles ont été un temps de discussion et de rencontre très agréable pour les intervenants, les participants et l'équipe de Conservatoire. Les intervenants ont d'ailleurs exprimé leur souhait de voir pérenniser ce type de rencontres.





JOURNÉE DE RENCONTRES ÉCONOMIE ET PAYSAGE

OBJECTIF

Chaque année le Conservatoire organise dans une commune sur des thématiques diverses une journée rassemblant les différents partenaires et adhérents du Conservatoire mais aussi des techniciens, des étudiants, des associations,... L'objectif de ces journées étant de faire découvrir des territoires, des spécificités des paysages ligériens, de proposer des nouveaux regards.

La Journée de Rencontres 2003 portait sur les relations existantes entre l'Économie et le Paysage.

DESCRIPTION

Les interventions

L'objet de ces rencontres était de mettre en évidence quelques unes des nombreuses interrelations existantes entre l'économie et le paysage. Quelques unes des formes paysagères présentes sur les rives de la Loire et de ses affluents furent le décor des exposés et discussions.

4 thématiques s'inscrivant dans le temps et l'évolution des pratiques ont été développées :

- la valorisation du bocage par la filière bois-énergie
- l'éleveur et l'oiseau,
- le chanvre, une culture renaissante,
- l'énergie éolienne et paysage de demain.

Chacun de ces thèmes a été abordé et illustré par un exposé mais aussi débattu lors d'une table ronde réunissant des personnes de divers horizons. Alain Machefer, Directeur départemental adjoint des informations régionales des Pays de la Loire à Ouest-France, s'est chargé du bon déroulement de ces discussions.

La diffusion de documentation

Parallèlement aux discussions, des expositions étaient visibles à la Halle des Mariniers, lieu d'accueil de cette Journée, l'une sur l'énergie éolienne (ADEME des Pays de la Loire), une autre sur l'opération l'Éleveur et l'Oiseau (la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire et l'association des éleveurs des Vallées Angevines) et une troisième sur le Chanvre (Mission Bocage).

De plus un dépôt d'information relatif à chacun des thèmes développés était organisé. De nombreux documents avaient été mis à disposition et des participants par l'ADEME, la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, Mission Bocage, la scierie de Challans, la Mairie de Chalennes. La revue 303 a aussi pris place dans cette salle pour présenter ses publications.

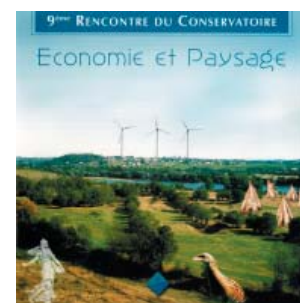
COMMUNICATION LIÉE À L'ACTION /BILAN ET PERSPECTIVES

150 personnes ont participé à cette journée.

Il est important de souligner le formidable accueil de la municipalité de Chalennes-sur-Loire.

Cette journée fut un moment de Rencontres agréable et riche en échanges.

Edition dans le courant du 1^{er} semestre 2004 du cahier n°9 :





OBJECTIF

Le Conservatoire est attaché à la diffusion des connaissances acquises, à la sensibilisation et à l'information de publics variés. Ainsi 7 Cahiers ont été édités à l'issue des Journées de Rencontres, 1 Cd-Rom et 10 plaquettes proposées pour répondre à des questions techniques précises.

DESCRIPTION

Cette année le Conservatoire vous propose de découvrir 3 documents.

CD-ROM " DES HOMMES ET DES PAYSAGES "

" Des Hommes et des Paysages " est une promenade, une invitation à comprendre la construction d'un territoire. Ce Cd-Rom fait découvrir des sites, des thématiques propres au domaine ligérien et permet de flâner sur les bords de la Loire.

Réalisé en collaboration avec Yves Brien (éditions SILOE) et le bureau d'études CONCEPT de Varades. Ce CD-rom donne la possibilité à l'utilisateur de choisir entre :

- une descente de la Loire avec arrêt sur des sites caractéristiques ,
- une entrée thématique afin de compléter ses connaissances sur des thèmes aussi variés que les cales et les quais, l'occupation du sol, le bocage, les milieux biologiques, l'urbanisme...,
- un accès en direct à des renseignements pratiques sur la législation en vigueur, les procédures possibles et à une bibliographie.

Le Conseil régional des Pays de la Loire, la DIREN des Pays de la Loire et le Conseil général de Maine et Loire ont contribué à son financement.

HUISNE, SARTHE AMONT : VOTRE RIVIÈRE, VOS DROITS, VOS OBLIGATIONS, GUIDE PRATIQUE DE VOS INTERVENTIONS

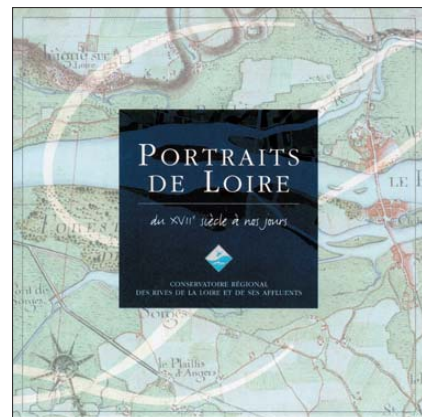
Destiné à sensibiliser les riverains de la Sarthe Amont et de l'Huisne à l'entretien de cours d'eau, ce Travail avait été engagé en 2002 à la demande du Conseil Général de la Sarthe. La sortie des plaquettes "Sarthe amont" et "Huisne" et leur diffusion par les syndicats ont eu lieu

en début d'année.

Le document présente chacun des cours d'eau, les principes et techniques d'entretien, les droits et devoirs des riverains et propose une liste de contacts afin que ceux-ci puissent être conseillés.

COMMUNICATION LIÉE À L'ACTION/BILAN ET PERSPECTIVES

Outre, en 2004, la parution des actes du Colloque " Gestions de Fleuves " mais également de ceux de la Journée de Rencontres Economie et Paysage, un recueil de documents racontant l'évolution des paysages ligériens du 17ème à nos jours est en préparation



**OBJECTIF**

Depuis sa création le Conservatoire essaye de recueillir, pour ses propres connaissances et pour mettre à la disposition du plus grand nombre, un maximum d'informations et de données sur les thèmes décrits ci-dessous au travers d'études, d'ouvrages...

DESCRIPTION**... en chiffres**

plus de 300 titres d'études
près de 10 000 clichés photographiques
près de 300 ouvrages
Sans oublier les photographies aériennes, les Cd-rom, les revues.

... en thèmes

Agriculture, aménagement, berges et ripisylves, cartographie, eau, environnement, faune, flore, fleuves, la Loire, législation, milieux forestiers, patrimoine, paysage, prairies.

... évolution

Chaque année le Conservatoire accueille un certain nombre d'étudiants dans le cadre de stages universitaires. Les études réalisées rejoignent ensuite la documentation.

Cette année 8 nouvelles études sont disponibles :

CONTRÔLE DE L'ENVAHISSEMENT PAR LA JUSSIE (LUDWIGIA SP) DE LA BOIRE DE BESSÉ (COMMUNE DU THOUREIL - MAINE ET LOIRE) ÉTAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS D'ACTIONS
Mathias ARBION, Licence biologie des organismes, Université d'Angers

CARACTÉRISATION DE L'HABITAT DE TROIS ESPÈCES D'OISEAUX DES GRÈVES DE LA LOIRE : LA STERNE PIERREGARIN (STERNA HIRUNDO), LA STERNE NAINE (STERNA ALBIFRONS) ET LE PETIT GRAVELOT (CHARADRIUS DUBIUS). DE MONTSOREAU À MONTJEAN-SUR-LOIRE.
Rosine BINARD, DESS Zones Humides : biodiversité et ingénierie, Université d'Angers

VALORISATION DES HAIES DU BOCAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS (LOIRE-ATLANTIQUE)
Aymeric CHASTANET, Bachelor of Applied Sciences, Hogeschool Brabant Breda (Pays-Bas)

ÉVOLUTION FLORISTIQUE ET NUTRITIVE DES PRAIRES DES MARAIS DE GRÉE ET DE MÉRON. (COMMUNES D'ANCENIS ET DE SAINT-HERBLON)

Audrey GAUTIER, Matthieu BOUTIN, Marie-Amélie CROCHET, Annie LÉBOISSELIER, Eléonore MANCEAU, Nicolas ROUE, élèves ingénieurs, ESA Angers, 3ème année

ACTIONS ET COMPÉTENCES DES DIFFÉRENTES STRUCTURES AUTOUR DE LA LOIRE

Lise LE NEZET, Institut d'Etudes Politiques de Rennes

DIAGNOSTIC ET PROGRAMME D'ACTION DANS LA VALLÉE DU HÂVRE. (COMMUNES D'ODON ET DE COUFFÉ)

Hervé ROUAUD, IUP Aménagement et développement du territoire, Université de Grenoble

ÉTUDE DES STOCKS GRAINIERS ET DIVERSITÉ ET RICHESSE FLORISTIQUE DES PRAIRIES INONDABLES DU VAL DE LOUET EN RELATION AVEC LES PRATIQUES AGRICOLES ET L'INONDABILITÉ. (COMMUNES DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL ET DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE)

Monika PAPP, MSC Environnement et Aménagement du Territoire, ESA d'Angers

PERSPECTIVES

Le Conservatoire dispose d'un fond documentaire important : la création d'une base de données permettra de le rendre accessible au plus grand nombre.

Tous les documents sont consultables sur place, le mercredi uniquement et sur rendez-vous. Mais il vous est aussi possible de découvrir l'ensemble des titres disponibles sur le site internet.



EMBARQUEMENT POUR ...

COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES LE CONSERVATOIRE A ÉTÉ SOLlicitÉ LORS DE COLLOQUE, SÉMINAIRE POUR FAIRE PART DE SON EXPÉRIENCE ET DES ACTIONS MENÉES.

Ainsi en 2003, le Conservatoire a contribué aux manifestations suivantes :

* du 10 et 13 mars - Varsovie

Entre le 10 mars et le 15 mars une **mission d'expertise en Pologne** à Varsovie auprès des administratifs, des techniciens et de spécialistes de la prairie. Le travail s'est organisé autour d'ateliers thématiques durant lesquels Christophe Pineau, Conservatoire, et Richard Neff, expert allemand des fourrages et prairies de montagne, au Service agriculture horticulture et protection de la nature du Land de Hesse ont présenté leur **méthodologie de suivi des mesures agri-environnementales** par des exemples pratiques de différentes prairies, exploitation et mesures agri-environnementales (aspects techniques, humains et financiers)

Cette visite s'inscrit dans une collaboration plus large puisque en novembre 2002, le Conservatoire a déjà participé, sur invitation du Ministère de l'Agriculture, à l'accueil d'un groupe de conseillers polonais en visite dans le Maine-et-Loire.

* 11 juin 2003 - Angers

Participation à l'**audit d'évaluation des CTE en Pays de la Loire** demandée par le Ministère de l'agriculture.

* 13 juin 2003 - Villevêque

Participation à une demi journée de **sensibilisation** des élus, organismes, à l'importance du soutien à la **gestion extensive des prairies** en présentant son travail sur les fourrages des vallées.

* 25 juin 2003 - Nantes

Journée d'études organisée à par l'Agence de l'eau, **"Eutrophisation des eaux douces- les causes, les conséquences, les moyens de lutte"**.

* 11 septembre - Grézillé

Intervention lors des journées **"Les entretiens techniques et écologiques du Parc Naturel Loire Anjou Touraine"** sur la **gestion et entretien des berges de cours d'eau**.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser, les collectivités, les organismes, les associations à une gestion respectueuse des berges. Faisant suite à celle organisée

en 2002 sur le thème du Génie végétal, cette journée a rappelé les fonctionnalités des ripisylves, fait le point sur les principes directeur de l'entretien de rives, précisé les aspects réglementaires et fonciers mais aussi proposé des ateliers de terrains animés en partie par le Conservatoire en partenariat avec M. Bacchi, la LPO, le syndicat de l'Aubance. Une cinquantaine de personnes (élus, techniciens) ont participé à ces échanges.

* mercredi 24 et 25 septembre - Orléans

Colloque **"Fleuves et navigation de loisirs, Premières rencontres européennes en Val de Loire"** Le Conservatoire est invité à présenter l'action **"restauration des quais"**.

* du jeudi 2 au dimanche 5 octobre - Saint-Dié

Festival international de géographie **"l'eau, source de vie, source de conflits, traits d'union"** à St Dié des Vosges. Participation à la table ronde : **"une gestion durable des ressources est-elle possible ?"**

* **mercredi 8 octobre - Saint-Julien-de-Concelles**
Soirée publique sur le thème des inondations organisée par la mairie.

* mercredi 15 octobre - Nantes

Entre le 13 et 17 octobre 2003 une **délégation polonaise** constituée de représentants régionaux, du ministère de l'agriculture et de l'agence de paiement étaient présents dans l'Ouest de la France (pays de la Loire, Bretagne, Normandie) pour découvrir la mise en oeuvre des mesures agri-environnementales à l'échelle régionale, l'intégration aux autres politiques locales et les coopérations avec les institutions.

Cette délégation de 20 personnes encadrée par Eric Thébault, en détachement au Ministère de l'Agriculture de Pologne, **a été reçue le 15 octobre par le Conservatoire**. Notre expérience a une nouvelle fois été présentée ainsi que l'exemple de l'**OLAE "Marais et vallées du Pays d'Ancenis"** et l'importance de la concertation dans la mise en place de ces mesures, notamment grâce aux échanges avec les partenaires de l'opération (agriculteurs, chambre d'agriculture, ADASEA, DDAF, DIREN, LPO...).

* mardi 28 octobre - Paris

Séminaire de l'Association Française pour la Production Fourragère sur le thème des **"Mesures Agri-Environnementales et prime à l'herbe : réalités et perspectives pour les prairies"**

Intervention conjointe du Conservatoire et de la DIREN

*** du jeudi 6 au samedi 8 novembre - Ferrare**

Le centre international d'études des paysages culturels de l'université de Ferrare en Italie a organisé avec l'administration de la province un **séminaire international**. Le **Conservatoire y a présenté son travail** en expliquant les liens étroits entre territoire, paysage et politiques de gestion.

*** jeudi 13 et vendredi 14 novembre**

Participation au colloque "**Les espèces envahissantes des zones humides**" organisé par le Forum des Marais. Présentation du Bilan de la colonisation dans les départements des Pays de la Loire.

*** vendredi 12 décembre**

2ème rendez-vous du Val de Loire organisés par la Mission.

N O U S Y É T I O N S ...

En dehors des actions et dossiers du Conservatoire développés précédemment, il faut noter sa participation à nombre de projets, études initiées par les collectifs...

Cette sollicitation prend des formes variées :

- participation à de nombreuses commissions de travail
- assistance technique
- interventions.

LE CONSERVATOIRE A ÉTÉ ASSOCIÉ CETTE ANNÉE À :

- L'étude relative à la définition d'un cahier des charges pour la conception et l'implantation de pontons en Loire marnante engagée par le Conseil régional des Pays de la Loire et réalisée par DHI - Herskouits et Thomé.

- La Loire à vélo

- Groupe de travail Paysage animé par la Mission Val de Loire

- Modélisation : mise en place de seuil et traitement des épis

- Seuil du Fresne

- ZPPAUP

- Les maisons inondables de la vallée de la Loire Angevine et Nantaise engagée par le Conseil régional des Pays de la Loire et réalisée par Bruno Duquoc, architecte.

- La réflexion de la Communauté Urbaine de Nantes sur l'entretien des rivières et étiers, sur l'agriculture périurbaine.

- SAGE estuaire : Commission Locale de l'Eau. Donges Est (comité scientifique et technique).

- Levée de l'Authion : projet de traitement de la route départementale par le Conseil Général de Maine et Loire.

- Groupe de travail des Assises de l'Environnement

LE CONSERVATOIRE EST INTERVENU :

* auprès des lycées

Formation de 1/2 journée avec une partie théorique et une visite sur le terrain d'un aménagement

- Entretien de cours d'eau et protection des berges par génie végétal : BTS Briacé, Carquefou CERCA d'Angers, 2ème année ESA

- La gestion de la prairie en zone inondable : 2ème année ESA, CERCA Angers

* auprès des universités

DESS des ressources naturelles renouvelables et amélioration de la qualité de la vie, IEA Angers

DESS Zones Humides : université d'Angers



OBJECTIF

Depuis 1999, le Conservatoire dispose d'un site internet. L'objectif est mieux de faire connaître le Conservatoire et ses actions. Après 4 années de fonctionnement, le site corela.org a fait peau neuve : nouvelle conception, d'avantages d'informations.

Les objectifs de la refonte du site :

- Mettre en place une architecture simple
- Mieux valoriser les activités et les actions du Conservatoire,
- Faciliter l'accessibilité aux informations par une interface de navigation et des liens,
- Simplifier la mise à jour du contenu par une gestion en interne,
- Améliorer la charte graphique,
- Faciliter la diffusion des informations (notamment par le téléchargement de fichiers),

DESCRIPTION

L'arborescence :

Nous avons choisi d'organiser le site autour de 7 rubriques : Actualité, Le Conservatoire, Actions, Publications, Expositions, Fonds documentaire, Contacts.

Chacun de ces points se trouve décliné autour de sous rubriques qui favorisent l'accessibilité, la clarté.

Cette modification a aussi permis de proposer à un certain nombre de nos partenaires de faire figurer leurs coordonnées et de créer un lien entre notre site et le leur.

La réalisation :

Ce travail de réorganisation, de synthèse et de mise en forme a été réalisé avec une société nantaise, CNSX, et a débuté le 2 juin dernier. Le site est en ligne depuis le 25 juillet.

BILAN ET PERSPECTIVES

Depuis le 25 juillet dernier, 1398 visites ont été dénombrées, soit, dans le détail, 671 visites européennes, 339 nord américaines et 31 asiatiques.

Les internautes sont particulièrement intéressés par le fonds documentaire dont dispose le Conservatoire. Cet intérêt montre la nécessité de développer et de rendre très accessible la base de données.

Un site internet se doit d'être "vivant", c'est pourquoi l'information disponible sur le site sera enrichie au fil du temps notamment par la mise en ligne de fichiers téléchargeables. Ces derniers apporteront aux visiteurs des éléments complémentaires et favoriseront une meilleure connaissance des thématiques développées par le Conservatoire.

LE SITE INTERNET EST UNE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE ET DYNAMIQUE DE NOS PRÉOCCUPATIONS ET DE NOS ACTIVITÉS.



- Poursuite des actions thématiques ou territoriales :
 - quais, génie végétal, architecture en zone inondable, anciens sites sabliers, valorisation du système prairial, suivi de la mise en œuvre du programme d'actions de la Corniche angevine, les plantes envahissantes, le suivi de la mise œuvre d'actions communales sur les berges et sur le bocage....

- Réflexions et propositions de restauration des boires,

- Diagnostic sur les villages de Loire, propositions,

- Proposition d'un programme d'actions concernant la végétation des rives faisant suite à l'étude de typologie,

- Diagnostic sur la valorisation des milieux naturels de la région et propositions,

- Publication des actes du colloque "Gestions de Fleuves" et du cahier "Economie et Paysage"

- Organisation de la 10e Journée de Rencontres

- Animation d'ateliers de réflexion (public : élus et administratifs des communes)